

Patrice CARVALHO
6^{ème} circonscription de l'Oise

Baisse des dotations aux collectivités : néfaste et anti-économique

Initiatives parlementaires

- Baisse des dotations
- Loi El Khomri
- Fibromyalgie

Les dossiers de la circonscription

- Seine Nord Europe
- Déviation Ribécourt-Noyon
- Déserts médicaux

2017 sera la troisième année consécutive de baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, dans le cadre d'une réduction des dépenses publiques de 50 milliards € décidée par le gouvernement, dont 10,7 milliards € d'économies sur la dotation globale de fonctionnement (DGF). J'ai interpellé Jean-Michel Baylet, ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales à ce sujet, le 14 juin dernier, me faisant l'écho des inquiétudes des élus de ma circonscription.

M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales,

Le Congrès des Maires s'est tenu, il y a quelques jours. Il a témoigné de la colère des élus locaux devant le désengagement de l'Etat.

Le Président de la République, en réponse, a annoncé une réduction de moitié de la baisse des dotations aux collectivités en 2017. Mais le mal est déjà fait et la réplique

n'est pas à la hauteur des dégâts.

Je préside une communauté de communes (CC2V). Entre 2013 et 2016, la DGF a été divisée par deux, passant de 26,47€ par habitant à 13,83€.

A Thourotte, dans la ville où je suis maire, la DGF est passée sur la même période de 246€ par habitant à 155€.

Vous nous dites qu'il revient aux collectivités de faire le même effort que l'Etat en matière de déficit et de dette. Mais 80% de la dette provient de l'Etat, 9,5% seulement des collectivités territoriales et 4,5% des communes et des intercommunalités.

Les investissements des collectivités représentent 70% de la dépense publique. Avec 25% de baisse en deux ans, non seulement les recettes de l'Etat fondent mais nous perdons entre 0.6 et 0.7% de croissance.

À cela s'ajoutent les périls à venir contenus dans la loi NOTRe.

Au 1^{er} janvier 2017, s'opérera le transfert aux intercommunalités des zones d'activités économiques (ZAE). Cela vaudra pour les ZAE communales existantes, ce qui implique des transferts d'emprunts et des rachats de terrains à la charge des EPCI sans compensation.

C'est une sanction à l'égard des territoires qui ont misé sur le développement économique.

De même, le transfert de la compétence « eau et assainissement » sera obligatoire au 1^{er} janvier 2020.

Dans ma communauté de communes, il existe six syndicats d'eau avec des niveaux d'équipement et de tarifs différents. Leur fusion va nécessiter une mise à niveau, qui va avoir un coût et entraîner des hausses de prix pour les consommateurs.

Au final, ces choix sont néfastes et anti-économiques.

Lettre du député

Initiatives parlementaires

- **Loi El Khomri**
- **Fibromyalgie**

Les dossiers de la circonscription

- **Seine Nord Europe**
- **Déviations Ribécourt-Noyon**
- **Déserts médicaux**

Initiatives parlementaires

Loi El Khomri :

Je suis intervenu, à plusieurs reprises, dans le débat parlementaire, sur ce projet de loi, qui mobilise contre lui depuis de nombreuses semaines.

Il est injuste et inefficace. Injuste parce qu'il met en cause les fondements de notre droit du travail, qui garantit à chaque salarié les mêmes droits où qu'il travaille. En permettant des accords d'entreprises en deçà des normes du code du travail et des conventions de branches, il encourage le dumping social.

Inefficace car partout où de telles dispositions ont été prises en Europe, cela n'a débouché que sur davantage de précarité.

Le texte revient à l'Assemblée nationale au cours de la session extraordinaire de juillet.

Fibromyalgie :

J'ai proposé et obtenu la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire sur cette maladie, qui touche près de 2 millions de nos concitoyens. Elle est reconnue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) mais pas encore par la France.

Cela conduit des patients à l'errance médicale, à l'impossibilité de bénéficier, au titre de cette souffrance, de l'affection de longue durée (ALD).

Elle se caractérise par un état douloureux musculaire chronique, une fatigue continue et une souffrance psychologique. Pourtant, elle est souvent considérée comme psychosomatique.

J'ai été nommé rapporteur de cette commission, qui poursuivra son travail jusqu'en septembre.

Je rendrai mon rapport en octobre avec des recommandations en direction du gouvernement.

Régime social des indépendants

Créé en 2006, le RSI gère l'assurance sociale de près de 4 millions d'entrepreneurs, commerçants, professions libérales et travailleurs indépendants. J'ai alerté le gouvernement sur le nombre incalculable de litiges dus à d'importantes erreurs de calcul ou de rappels de cotisations infondées, qui plongent les entrepreneurs dans de graves difficultés financières pouvant conduire à des dépôts de bilan.

Les problèmes semblent avoir commencé en 2008 au moment où les ministères de tutelle ont décidé de confier la gestion de ce régime au réseau URSSAF, dont le système d'information se révèle inadapté et obsolète.

J'ai demandé à Marisol Touraine que soit rapidement bâti un nouveau système d'information moderne et performant et donné au RSI les moyens de contrôle nécessaires.

Dossiers de la circonscription

Seine Nord Europe

Ce projet essentiel pour notre circonscription continue d'avancer. Depuis 2012, j'y travaille avec mon collègue Remi Pauvros, député du Nord, chargé par le gouvernement au début de la législature de recalibrer un projet alors trop coûteux et non financé. Aujourd'hui il s'élève à 4,7 milliards € contre 7 auparavant et avec à présent un financement européen à hauteur de 40%.

En avril, une étape importante a été franchie avec la création de la société en charge de sa construction.

Le démarrage des travaux est prévu en 2017 et sa mise en service en 2023.

Déviations Ribécourt-Noyon

Nous inaugurerons, avant la fin de cette législature, le second tronçon de la déviation de l'ex RN32 entre Ribécourt et Noyon. C'est pour moi une grande satisfaction et le résultat d'un long combat.

Lors de mon premier mandat de député (1997-2002), j'avais obtenu alors de l'Etat les crédits pour réaliser le premier tronçon entre Compiègne et Ribécourt inauguré en 2002. Puis, comme vice-président au Conseil général chargé des routes, j'avais travaillé à la définition du second tronçon jusqu'à Noyon, un parcours semé d'embûches. Il arrive à son terme, ce qui va rendre plus accessible et plus attractif le noyonnais.

Une bataille reste à mener : le projet de mise à 2x2 voies de la liaison Noyon Roye, abandonné par la nouvelle majorité de droite du Conseil départemental.

Déserts médicaux

Notre circonscription est touchée par la disparition de médecins généralistes dans nos villes et cantons.

Il est de plus en plus difficile d'assurer le remplacement de praticiens partant à la retraite.

La raison principale réside dans le nombre sous-évalué durant de nombreuses années et qui a limité l'accès des étudiants à la formation de médecins.

J'ai interpellé Marisol Touraine à ce sujet en lui demandant d'ajuster le nombre de places et de promouvoir l'activité de médecin généraliste auprès des étudiants en médecine.